

L'Evêque

Covid-19 - Communiqué aux médias du samedi 14 mars 2020

L'épidémie du coronavirus s'étend. Le premier ministre vient d'annoncer un renforcement des mesures, parmi celles-ci, la fermeture jusqu'à nouvel ordre de tous les lieux accueillant du public non indispensables à la vie du pays. Les lieux de culte resteront ouverts mais les cérémonies sont suspendues. Monsieur le préfet de la Manche vient de confirmer ces mesures. Les célébrations en présence de fidèles seront donc suspendues dans le diocèse de Coutances et Avranches à partir du dimanche 15 mars.

Ces temps d'épreuve appellent à manifester notre fraternité alors même que les contraintes rendent plus difficiles les relations. Pour maintenir le lien de communion, le diocèse de Coutances et Avranches encourage à inviter les paroissiens à s'unir dans la prière, si possible à l'heure où la messe est célébrée.

Tous les baptisés du diocèse sont également encouragés à faire preuve de charité évangélique en priant pour les personnes malades et leurs soignants, en manifestant leurs disponibilités à venir en aide à ceux et celles dont l'existence est particulièrement touchée par les mesures prises., par exemple pour la garde des enfants ou les courses des personnes âgées.

Les églises resteront ouvertes à la prière des chrétiens qui veulent s'y recueillir.

Le diocèse de Coutances et Avranches